



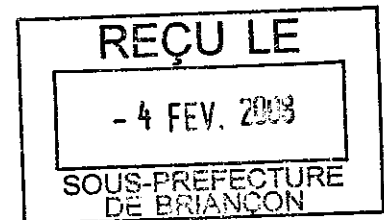
Les Cordeliers  
1, rue Aspirant Jan  
05105 BRIANÇON cedex  
Tél. 04 92 21 35 97  
Fax. 04 92 20 38 90  
accueil@ccbrianconnais.fr  
www.ccbrianconnais.fr

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE

29 janvier 2008

Le 29 janvier 2008 à 19 heures, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 22 janvier 2008 en la salle du Conseil – les Cordeliers, sous la Présidence de M. Alain BAYROU, Président.

Nombre de conseillers en exercice : 37  
Présents : 31  
Pouvoirs : 2  
Nombre de Votes : 33



M. Robert de CAUMONT est nommé secrétaire de séance.

### ETAIENT PRESENTS :

**Commune de Briançon :** M. Alain BAYROU – M. Samuel PETERMANN - Mme Monique OLLAGNIER - M. Philippe MAFFEO  
Mme Michèle SKRIPNIKOFF (représentant Mme Chantal POGNEAUX) – M. Jean-Pierre NARSAPA (représentant Mme Nicole JULLIEN) – Mme Josiane ALPHAND (représentant Mme Monique ESTACHY) M. Rachid DJEFFAL (représentant M. Pierre HENG) – Mme Catherine VALDENNAIRE - Mme Christiane PACE – M. Robert de CAUMONT.

**Commune de Cervières :** Mme Nadine CHASTEL.

**Commune de La Grave :** M. Jean-Max DABOURDY.

**Commune de La Salle les Alpes :** M. Jean FAVIER - M. Philippe GIRAUD (représentant Mme Odile FINE)

**Commune de Monétier les Bains :** M. Pierre BOUVIER - M. Paul BOUCHARD – M. Claude PLEINDOUX.

**Commune de Montgenèvre :** M. Guy HERMITTE. M. Marc FORNESI (représentant Mme Marie-Claire LIEGE)

**Commune de Névalche :** M. Jean Louis CHEVALIER

**Commune de Puy St André :** M. Maxime BARNEOUD ROUSSET – M. Jean Robert BARNEOUD ROUSSET (représentant M. Denis HEDE).

**Commune de Saint Chaffrey :** Mme Edith FAURE VINCENT – M. Joël VILLANI

**Commune de Val des Prés :** M. Thierry BOUCHIE – Mme Ginette CLERGET.

**Commune de Villar d'Arène :** M. Xavier CRET – Mme Nicole MATHONNET

**Commune de Villard Saint Pancrace :** Mme Laurence FINE – M. Yves THOMET – M. Jacques LEOTHAUD (représentant M. Bernard COLOMBAN).

### AVAIENT DONNE PROCURATION

M. Alain FARDELLA à Mme Edith FAURE-VINCENT.  
M. Jean-Paul DURAND à M. Jean-Max DABOURDY.

# DÉLIBÉRATION N°5 DU 29 JANVIER 2008

Rapporteur : M. le Président

**OBJET :**      **OPERATION GRAND SITE – VALLE DE LA CLAREE**  
                  **Parkings du Pont des Amoureux (Val-des-Prés) et de la Piscine (Montgenèvre)**  
                  Modification du plan de financement

**Vu** les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais, portant mise en œuvre de l'Opération Grand Site dans la Vallée de la Clarée et la Vallée Etroite,

**Vu** la délibération du Conseil Communautaire en date du 10 juillet 2003 décidant, au titre de la mise en œuvre de l'Opération Grand Site, du principe de la maîtrise d'ouvrage des opérations retenues à l'issue des études de définition,

**Vu** la délibération du Conseil Communautaire en date du 24 septembre 2004 approuvant le principe de lancement d'une consultation de maîtrise d'œuvre pour le traitement fonctionnel et paysager des parkings de la Vallée de la Clarée et de la Vallée Etroite.

**Vu** la délibération du Conseil Communautaire en date du 1 mars 2005 portant désignation du bureau d'études COPLAN ENVIRONNEMENT CONSEILS (CEC) en qualité de Maître d'œuvre de cette opération,

**Vu** les délibérations du Conseil Communautaire en date du 14 avril 2007, approuvant les PROJETS, les plans de financement prévisionnels ainsi que les concours sollicités pour la réalisation des travaux des parkings du Pont des Amoureux sur la Commune de Val-des-Prés et de la Piscine sur la commune de Montgenèvre, et autorisant par ailleurs le Président de la Communauté de Communes du Briançonnais à procéder aux demandes d'autorisations en matière d'Urbanisme et à signer tous les actes administratifs,

**Vu** la délibération du Conseil Communautaire en date du 21 décembre 2007 approuvant le Dossier de Consultation des Entreprises et autorisant le lancement de la consultation des entreprises pour la réalisation des travaux,

**Considérant** le souhait de la Préfecture des Hautes-Alpes de faire apparaître la dénomination exacte de la mesure sollicitée dans le cadre des demandes de concours concernant l'Etat ; en l'occurrence la Dotation de Développement Rural,

**Vu** l'avis favorable du Bureau en date du 15 janvier 2008,

**Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,**

■ Approuve le nouveau plan de financement prévisionnel global de cette opération, arrêté à ce jour comme suit :

	DEPENSES		RECETTES			
Traitement fonctionnel et paysager des parkings du Pont des Amoureux et de La Piscine	Maîtrise d'oeuvre	16.791,61	20.082,77	Etat (DDR)	20	52.248,18
	Travaux + Contrôle éventuel	244.449,30	292.361,36	C.R. PACA	30	78.372,28
				Conseil Général HA	30	78.372,28
				Autofinancement CCB		103.451,39
<b>TOTAL</b>	<b>261.240,91</b>	<b>312.444,13</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>100</b>	<b>312.444,13</b>	

■ Autorise Monsieur le Président à signer le marché à intervenir.

■ Précise à nouveau que le lancement des travaux reste conditionné par l'obtention des concours sollicités.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme

31 JAN. 2008

Date dépôt S.P.

- 6 FEV. 2008

Date affichage :

Alain BAYROU.

REÇU LE

- 4 FEV. 2008

SOUS-PREFECTURE  
DE BRIANÇON